

Ensemble

Presse coopérative et indépendante

www.journalensemble.coop

Vol. 03, N° 10 • Supplément 2012

Dossier

Fiducies foncières agricoles



Coopérer pour sauver les terres

Des multinationales se livrent une féroce concurrence pour acquérir à prix dérisoire les terres arables de toute la planète. Dans des pays où le concept de propriété foncière n'existait même pas auparavant, ces entreprises asservissent les populations et détournent leurs cultures vivrières. Cette spéculation est alimentée par la course aux biocarburants. Par ailleurs, des agriculteurs des États-Unis ont commencé à se regrouper pour mettre leurs terres à l'abri. Le principe fait école et apparaît maintenant au Canada. Le journal *Ensemble* s'est rendu à la ferme Waldergrave, en Nouvelle-Écosse, qui vient d'être placée sous fiducie par ses fondateurs.

Tatamagouche Community Land Co-operative

La terre qui ne peut plus être vendue

« Confiée pour toujours à la fiducie, la terre n'a plus de valeur, parce qu'elle ne peut être vendue. Elle devient comme l'air, l'eau, un bien commun. » Yuill Herbert, cofondateur de Tatamagouche Community Land Co-operative, la fiducie foncière sur laquelle est installée la ferme Waldergrave, à Tatamagouche, affirme qu'il s'agit d'une première dans les Maritimes. La célèbre ferme néoécossaise, sur laquelle se tient chaque année Tatamagouche Free School, marche ainsi sur les traces de la Ferme Cadet-Roussel en Montérégie, également sous fiducie foncière, mais sa structure est inattendue.



La fiducie foncière vise notamment à placer la terre à l'abri de la spéculation, pour les générations futures.

Photo: Lucas Ayoub

Nicolas Falcimaigne

Les fiducies foncières protègent la terre à long terme « en la sortant du marché foncier, donc de la spéculation et de la possibilité de développement. C'est un mouvement de grande ampleur aux États-Unis et au Canada anglais, où de grands organismes

aident les plus petites fiducies à se mettre en place », a expliqué Jocelyn Darou, étudiant à la maîtrise en sociologie et anciennement chercheur au Groupe de réflexion et d'action sur le paysage et le patrimoine (GRAPP), lors

du séminaire *Les fiducies foncières agricoles - L'approche coopérative*, tenu par l'Alliance

SUITE EN PAGE 2
Fiducie

Tatamagouche Free School

L'apprentissage mutuel pour changer le monde

Pour la huitième année de suite, une centaine de personnes de divers horizons s'est rassemblée à la ferme Waldergrave de Tatamagouche, en Nouvelle-Écosse, dans l'esprit d'un camp d'été. Autour de l'objectif « d'être un lieu d'éducation radical qui offre aux gens les outils pour créer un monde plus juste, durable et joyeux », les participants s'enseignent mutuellement, mangent et chantent en communauté pour se rapprocher l'un de l'autre et d'une société plus saine.

« Nous sommes des gens qui ne sont pas satisfaits de la société comme elle est du point de vue social, environnemental, économique,

et du point de vue de la justice, explique Ben Sichel, organisateur de Tatamagouche Free School en 2011. On a chacun notre spécialité, un sujet dont on aimerait discuter, et on se réunit pour approfondir nos connaissances en groupe et aussi pour célébrer et manger ensemble. L'idée, c'est de se donner le défi de penser à de nouvelles manières d'être dans la société. »

Kevin Morin

À travers des ateliers comme « réparation de vélo », « Est-ce le capitalisme le problème? », « Réflexion sur les politiques

de la crise environnementale » et « Chanson pour un changement social », les participants s'entraident, construisent, dit Ben Sichel, « la stratégie à adopter pour se rendre à notre vision pour un monde plus juste, équitable, conscient de l'environnement, etc. Il y a des choses pratiques mais aussi des choses plus théoriques. »

Chaque jour, une conférence est aussi présentée sur des sujets plus graves, comme cette année le désastre environnemental de Pictou Landing et l'accaparement des

SUITE EN PAGE 2
Free School

C'est votre abonnement qui rend possible



le journal Ensemble



Abonnement en ligne: coop.journalensemble.coop



Le journal Ensemble publie régulièrement de l'information en ligne. Reportages, photos et vidéos exclusifs sur la coopération, les régions et les grands enjeux de société.

www.journalensemble.coop

Suivez nous...



115N09-11

SUITE DE LA UNE Fiducie

de recherche université-communautés – Développement territorial et coopération (ARUC-DTC) en février 2012.

Propriétaire légale de la terre, la fiducie foncière agricole loue des parcelles à des agriculteurs, qui sont parfois propriétaires des bâtiments, avec des baux à long terme. Les fiducies foncières sont gérées par des fiduciaires, dont le nombre et la provenance sont déterminés par les termes de la fiducie.

C'est un changement de mentalité qui impressionne Geneva Guérin, directrice de Sustainability Solutions Group, à Montréal. «Des propriétaires privés ont la conscience de se dire : je vais enlever la valeur capitaliste de ce que je possède pour le remettre à la communauté. C'est révolutionnaire!»

LE DIABLE EST DANS LES DÉTAILS

N'est-ce pas là une nouvelle façon de créer des clubs privés? La réponse est dans les termes de la fiducie. À Tatamagouche Community Land Co-operative, le conseil est constitué par un tiers de locataires, un tiers de membres de la communauté, et le dernier tiers composé de sages nommés par ces deux groupes. «Ceux qui vivent sur la terre ont des besoins et intérêts particuliers, mais la terre est confiée à la communauté et celle-ci doit être représentée au conseil, tandis que les sages sont nommés pour arbitrer les discussions entre ces deux groupes», explique Yuill Herbert, qui vient aussi d'être réélu pour un second mandat au conseil de la Canadian Cooperative Association (CCA).

Annie Roy, directrice générale de la Coopérative de développement régional (CDR) Centre-du-Québec/Mauricie, qui s'est exprimée lors du séminaire de l'ARUC-DTC, croit aussi que la structure coopérative est une garantie appropriée à la fiducie, car «son mode de gouvernance est apparenté à celui d'une coopérative par son conseil de fiduciaires. La combinaison des deux structures permet d'une part aux fiduciaires d'administrer la terre selon les volontés du fondateur initial, alors que le conseil d'administration de la coopérative organise l'aspect opérationnel de l'agriculture. Il faudrait probablement songer, dans l'établissement du modèle de fiducie foncière agricole coopérative, de placer des administrateurs communs sur les deux conseils d'administration. La fiducie consentirait donc un contrat d'exploitation à la coopérative, et une gouvernance participative combinée entre ces deux entités devrait permettre d'assurer leur viabilité.»

AU QUÉBEC

À Mont Saint-Grégoire en Montérégie, la ferme Cadet-Roussel a été la première au Québec à opter pour la fiducie foncière, comme stratégie de relève. La démarche a commencé par la création d'un organisme à but non lucratif (OBNL), Protec-Terre,



Joan Baxter a livré une conférence sur l'accaparement des terres à Tatamagouche Free School 2012.

Photo: Alanah Correia



Pour la première fois en 2012, les participants à Tatamagouche Free School ont mangé les produits d'une fiducie foncière.

Photo: Nicolas Falcimaigne

dont les objectifs sont «la conservation du patrimoine agricole écologique à perpétuité, éliminer les coûts d'achat du fonds de terre à la relève et aux générations futures, garantir l'autonomie du fermier dans la gestion et le développement de son entreprise, contribuer à diminuer l'endettement des agriculteurs biologiques, libérer le fonds de terre de la spéculation foncière et de la flambée des prix et rendre plus accessible aux urbains une alimentation saine et sécuritaire», a décrit la co-fondatrice Anne Roussel lors du séminaire de l'ARUC-DTC.

C'est Protec-Terre qui est fiduciaire de la terre et qui en confie l'exploitation aux acheteurs de parts, après avoir recueilli les droits d'accès prioritaire à perpétuité sous forme de dons et les avoir versés à la fiducie, qui a acheté le fonds de terre.

Pour Yuill Herbert, c'est très important que la charte garantisse la perpétuité de la fiducie, en empêchant les fiduciaires d'en changer les termes ou de vendre la terre. En Nouvelle-Écosse, il aurait fallu modifier une loi provinciale pour inscrire la perpétuité dans la charte. Les fondateurs se sont donc contentés de rendre si compliquée la vente de la terre qu'elle devienne pratiquement impossible. Le transfert de la propriété a duré presque dix ans après l'achat initial de la terre par le groupe, dont trois ou quatre

ans pour développer les baux qui permettent aux membres d'y vivre.

UNE RÉPONSE AUX ENJEUX MONDIAUX

La fiducie foncière est une façon originale de répondre à des enjeux qui touchent actuellement le monde agricole: «l'accaparement des terres par des États étrangers, l'augmentation du nombre de terres en friche (spéculation ou difficulté du transfert de ferme), l'intensification de la crise alimentaire, les difficultés d'accès à la terre pour la relève agricole, la souveraineté et l'autonomie alimentaire à long terme, et l'utilisation du territoire agricole à des fins autres qu'agricoles», ont expliqué Marie-Paule Robichaud, agente de recherche et développement au Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), et Nadine Bachand, chargée de projets chez Équiterre, à l'ouverture du séminaire de l'ARUC-DTC.

Il s'agit d'une des alternatives intéressantes pour bâtir une économie de

transition, à côté de l'économie dominante, prête à la remplacer quand elle s'effondrera, constate Jean-Luc Henry, cofondateur et directeur général Mouvement des artisans du changement, qui a découvert les fiducies foncières au séminaire de l'ARUC-DTC. «C'est certain qu'il y aura une crise. Mais si ce n'est pas le cas, nous aurons créé des milieux de vie plus agréables.»

Joan Baxter, chercheuse associée à l'Institut d'Oakland, journaliste, auteure de plusieurs rapports de recherche sur les transactions foncières au Sierra Leone et au Mali, abonde en ce sens: «Les fiducies foncières, telles que je le comprends, est une propriété collective administrée collectivement. C'est très similaire aux communal land tenures traditionnelles en Afrique, par lesquelles la communauté occupait la terre et s'en occupait, comme intendants pour les générations futures. Mais ces terres n'étaient jamais vendues ni achetées, ce n'était pas une possibilité.»

Et maintenant tout a changé, la Banque Mondiale encourage et subventionne la réforme foncière qui va amener cette possibilité, ce qui est un désastre pour les petits fermiers occupants. Ils reçoivent un titre de propriété foncière qu'ils utilisent comme garantie pour obtenir un prêt, et tombent dans le même piège qu'ont connu les fermes familiales en Amérique du Nord: s'agrandir et acheter de l'équipement pour produire plus, mais c'est leur dette qui s'accroît. Avec les changements climatiques, ils ne peuvent même plus compter sur les saisons végétatives, ni sur les précipitations. Donc ils peuvent tout perdre et perdre leur terre. Il faut se demander s'il n'y a pas un agenda caché derrière cet encouragement à la privatisation des terres en Afrique.»

Avec Kevin Morin

Consultez la version en ligne avec liens et documentation



- Rapport du séminaire de l'ARUC-DTC
- Liens vers les organisations interrogées
- Suivez le dossier **Transition** pendant l'année 2013

SUITE DE LA UNE Free School

terres. Intimidant contraste entre le cadre paradisiaque de l'événement et la dure réalité de notre monde.

À l'ouverture de l'événement, les gens s'assemblent dans la grange principale pour quelques activités et pour discuter des besoins et des forces personnelles des participants et participantes. C'est le moment d'établir ensemble les principes de base et règles qui s'appliqueront pour la fin de semaine, la centaine de personnes étant pour la plupart inconnues les unes des autres.

Kilian O'Donoghue, originaire de Calgary, a immédiatement levé la main quand les organisateurs on demandé des bénévoles. «Comme j'y ai déjà participé l'année passée, j'étais content de donner un coup de main, confie-t-il. La Free School m'apporte des contacts et de la coopération avec des gens nouveaux. Ici, on pratique la vie en communauté.»

Quand vient l'heure de manger, les participants sont bien traités. «La nourriture vient surtout d'ici, de la ferme et de la Nouvelle-Écosse», confirme Amy Lounder,

organisatrice en 2011. Une variété de couleurs remplit la table et illustre le plaisir des convives. Kilian O'Donoghue dit qu'il «aime bien manger en communauté. Ici, ça ne dérange pas avec qui je m'assieds, tout le monde est bienvenu». Les soirées animées donnent lieu à la musique et à la danse dans la grange ou autour du feu de camp.

La fin de semaine se termine sur l'ouverture: «Comment peut-on amener cette expérience au monde extérieur?»

Ce qui amène Chrissy Lorette, partici-

pante 2011, «c'est d'abord l'environnement qui est absolument magnifique, se retrouver ici avec le paysage, la ferme, les animaux, ça calme. Mais c'est surtout les gens qui sont ici... qui ont un projet de vie qui est très inspirant et innovateur». Dana Holtby, leader de Jeunesse Canada Monde, affirme avoir établi de nouveaux contacts qui lui serviront plus tard, tandis que pour plusieurs c'est simplement une opportunité «d'être en communauté avec des gens magnifiques.»

Avec Nicolas Falcimaigne



À travers des ateliers comme «réparation de vélo», «Est-ce le capitalisme le problème?», «Réflexion sur les politiques de la crise environnementale» et «Chanson pour un changement social», les participants s'entraident, construisent, dit Ben Sichel, «la stratégie à adopter pour se rendre à notre vision pour un monde plus juste, équitable, conscient de l'environnement, etc. Il y a des choses pratiques mais aussi des choses plus théoriques.»

Photo: Lucas Ayoub

Ensemble

Presse coopérative et indépendante www.journalensemble.coop

Coopérative de journalisme indépendant
86, Deuxième rang Est, Trois-Pistoles (Québec) G0L 4K0
418 860-1609 - www.journalensemble.coop
redaction@journalensemble.coop

ISSN 1927-9221

POUR CETTE ÉDITION - Rédaction: Kevin Morin et Nicolas Falcimaigne, rédacteur en chef.

Photographie: Nicolas Falcimaigne, Lucas Ayoub, Alanah Correia. Révision: Frédérique Doucet et Christine Gilliet. Montage: Nicolas Falcimaigne.

Comité de rédaction: Nicolas Falcimaigne, Christine Gilliet, Charles Laviolette, Michèle Marchand, Alexandre Sheldon et Simon Van Vliet.

Conseil d'administration: Christine Gilliet, trésorière, Charles Laviolette, administrateur, Dru Oja Jay, vice-président, Simon Van Vliet, secrétaire et Nicolas Falcimaigne, président. Co-présidents d'honneur: Claude Béland et Raymond Corriveau.

Direction générale: Comité provisoire de la Coopérative en solution de gestion collective - Site Web: FairTradeMedia.com

Publicité: Marc-Olivier Toupin, 514.274.7583 - Communiqués de presse: info@journalensemble.coop

Parce qu'ensemble, on va plus loin.